

VII - ACTEURS ET PROJETS

La valorisation du site de Poyen, le fonctionnement des circuits dépendront de la mobilisation et de la synergie des trois acteurs présents : le pays de la canne, Mr Carmasol, l'association « Chap o Kannal ».

1/ LE PAYS DE LA CANNE

L'habitation Poyen est comprise dans le projet Pays de la canne par la voie ferrée et les rotations du petit train qui viennent y amener les visiteurs de Beauport. Cette activité s'articule autour des aménagements suivants :

- la voie ferrée
- une gare fermée et inutilisée dite de Poyen
- la gare d'accueil équipée d'un bar et d'un carbet pour le public
- un large terre-plein ouvert et dégagé inutilisé

Le trajet (arrêt compris) est de 50 à 60 minutes. L'arrêt de la gare d'accueil de 10 minutes. Les rotations en période creuse sont de deux (à 11 heures et 15 heures) et peuvent être en pleine saison de 4 (10,11,14 et 15 heures).

Trois types de remarque concernant l'état actuel de ce produit sont nécessaires :

- a/ Les visites à Poyen sont déconnectées de l'habitation Poyen
- b/ Les équipements sont délaissés (la gare de Poyen), déficients (grande plate-forme vide à la gare d'accueil) et sous-employés (unique fonction de désaltération)
- c/ Les activités y sont nulles (mis à part "boire un coup") que cela soit du point de vue pédagogique ou touristique. Il existe donc la place pour d'autres aménagements et d'autres activités en relation avec le reste de l'habitation Poyen. Mis à part le produit actuel du petit train (qu'il convient d'améliorer), d'autres activités sont souhaitables : animations pédagogiques sur le site de la gare ou de la mare, animations de sortie-détente.

2/ Mr CARMASOL

Le gérant du point de vente bar déplore l'absence de vitalité du produit actuel lié à sa pauvreté et à l'absence d'aménagement du site de la gare.

La fréquentation et l'animation pourraient être augmentées en organisant d'autres types d'activités basées à la gare mais en relation avec l'habitation (il peut mettre aux moins deux charrettes à bœuf à disposition, effectuer la découverte du bœuf, animer la gare...)

Une ambiance nouvelle avec des aménagements pédagogiques adéquat pourront dynamiser le fonctionnement de la gare. Les circuits et supports proposés intégreront cette dimension.

3/ « CHAP O KANNAL »

Créée en 1998, l'association "Chap o Kannal" signe depuis 1999 une convention de gestion de l'espace Poyen intitulé projet "anba bwa la". La dernière convention tripartite (Conseil Général, O.N.F., chap o Kannal) datant du 6 août 2004. Dès sa création "Chap o Kannal" ambitionne la réhabilitation de Poyen (découverte patrimoniale, culturelle et environnementale) et y organise un certain nombre d'évènements (tel que les relais inter associations, déjeuners champêtres,...). Deux carbets sont installés de même que le balisage de l'aire de détente avec le concours de l'O.N.F.

Mais "Chap o Kannal" déplore l'insuffisance des aménagements pour pouvoir développer les activités à Poyen : la mare n'est ni curée ni entretenue (refus de Conseil Général), le chemin d'accès est dans un état déplorable, les vestiges sont inaccessibles, certains chemins forestiers sont bouchés car non entretenus, il n'existe pas de table d'orientation. Elle insiste sur les difficultés de voisinages avec Mr Bernard Carmasol, riverain de la ravine qui entrave les visites de découverte (barrière ...). Voulant se positionner comme un acteur partenaire de la mise en valeur de Poyen (elle déclare avoir déposé plusieurs dossiers restés sans suite), elle est en contact avec d'autres acteurs (apiculteurs, charretiers, charbonniers) prêts à s'investir dans un projet.

4/ LA DIVERSITES DES ACTEURS

Les rencontres effectuées avec les 3 principaux acteurs du site de Poyen font apparaître les aspects suivants :

- la revalorisation du site nécessite un minimum d'aménagements : réhabilitation de la mare, des chemins d'accès, ouverture de certains chemins de forêt, dégagement des vestiges.
- le traitement des relations de voisinage
- l'harmonisation des produits à offrir par les acteurs (pays de la canne, Carmasol, "Chap o Kannal")
- la collaboration de ces acteurs pour une dynamique commune sur Poyen.

Nous préconisons, qu'à l'issue de cette mission, le Conseil Général initie une concertation de tous les acteurs de Poyen afin que nos propositions de circuits et de supports puissent s'inscrire dans un projet global de développement local.

VIII - METHODOLOGIE DE DETERMINATION

La détermination des circuits les plus adéquats à la mise en valeur de Poyen repose sur la mise en cohérence des ressources du site (en espaces, lieux et voies de circulation) avec le potentiel-projet des acteurs du site.

1/ LES RESSOURCES DU SITE

Celles-ci se doivent d'être hiérarchisées en :

<i>RESSOURCES</i>	<i>PRINCIPAUX</i>	<i>SECONDAIRES</i>
Espaces	<ul style="list-style-type: none"> • La forêt de Poyen • La plaine cannière • La ravine 	<ul style="list-style-type: none"> • Les noyaux d'habitat • Ouvertures de savane • La ligne d'horizon
Lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Les vestiges auprès du moulin • La gare principale • La mare et l'aire de pique-nique • Les berges 	<ul style="list-style-type: none"> • Les deux ponts • La tombe de Poyen ? • Les ruches ? • La gare secondaire
Voies de circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin de lisière • Chemins d'accès • Chemins de liaison • Voie ferrée Beauport-Clugny 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès Beautiran • Ancienne voie ferrée • Nationale n°6 • La ravine

2/ LES TYPES DE CIRCUIT

Les deux types d'acteurs concernés par la fréquentation de Poyen (ceux liés au pays de la canne par la voie ferrée, ceux liés à l'appropriation spécifique du site de Poyen) nous permettent vu les ressources du site, de définir 3 types de circuit (en plus du circuit de l'O.N.F.) :

- un circuit court de découverte à intégrer aux rotations du petit train
- un circuit long interne au site de Poyen
- un circuit long externe mettant en relation Poyen et son environnement

La définition de ces circuits combinant espaces, lieux et acteurs entraînent les choix de discours et de signalétique.

IX - CIRCUITS ET SUPPORTS

Nos propositions d'interprétation et d'aménagement du site de Poyen s'articulent d'abord autour des circuits sur lesquels se greffent divers supports (panneaux, table d'interprétation, ..)

1/ LES TROIS CIRCUITS

a/ Le circuit court "entre les deux gares" (planches 13 et 14)

Ce circuit a pour objectif de compléter l'arrivée du petit train venant de Beauport. Il comporte 4 stations qui se distribuent comme suit à la limite de la forêt de Poyen :

- Station 1 : la gare "têt à bèf"
- Station 2 : la mare
- Station 3 : la zone des vestiges autour du moulin
- Station 4 : la gare principale

D'une longueur maximale de 1 400 mètres, il reste tributaire pour sa totale opérationnalité du dégagement des abords du moulin.

Ce circuit court peut comporter une variante plus longue destinée à intégrer la ravine.

La variante 1 remonte la voie ferrée sur 200 mètres pour bifurquer vers la droite auprès de la ravine par un chemin d'accès, s'arrêter à la station 5 (berge de la ravine) et remonter par le chemin de lisière vers la mare. Cette variante allonge le circuit court de quelques 900 mètres (ce qui en ferait un circuit de 2 100 mètres).

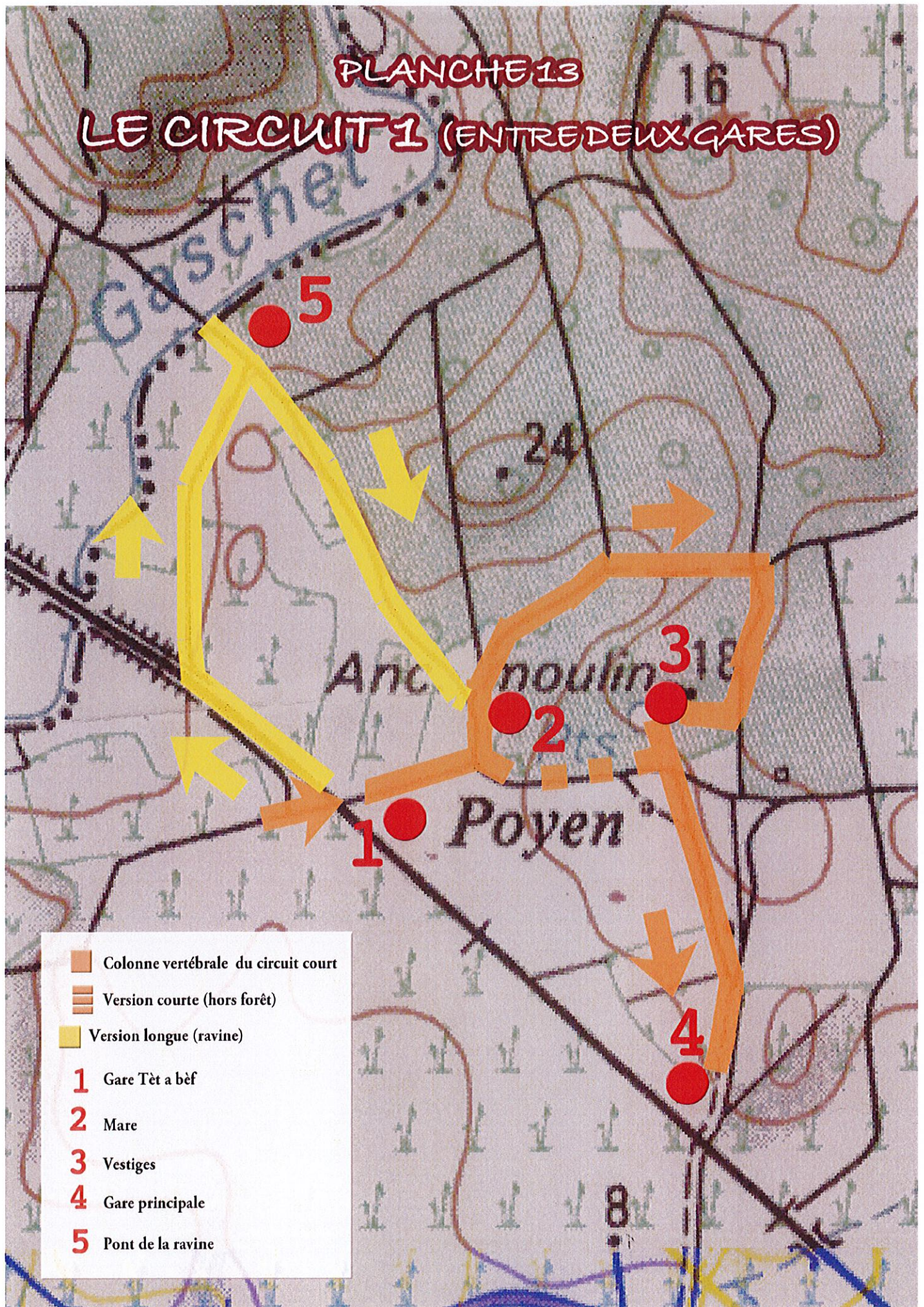
b/ Le circuit long interne : "par la forêt et la ravine" (planche 15)




Il a pour objectif de permettre au visiteur de découvrir les différents espaces et points d'aménagements structurants de Poyen. Il comporte 5 stations qui se distribuent dans tous les milieux de Poyen, permettant d'en découvrir toutes les facettes :

- Station 1 : la gare principale
- Station 2 : la zone des vestiges autour du moulin
- Station 3 : au carrefour de la forêt
- Station 4 : la ravine et sa berge
- Station 5 : la mare

PLANCHE 13

LE CIRCUIT 1 (ENTRE DEUX GARES)



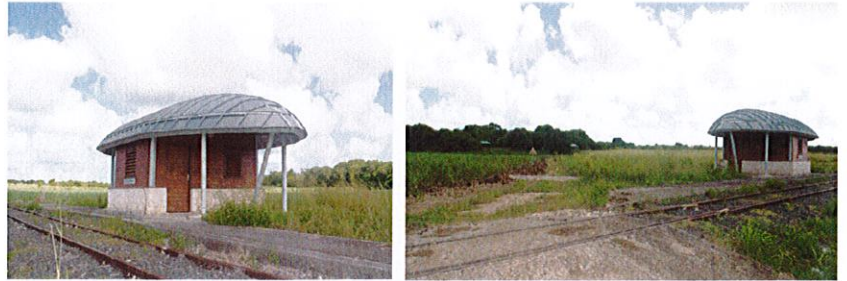
-  Colonne vertébrale du circuit court
-  Version courte (hors forêt)
-  Version longue (ravine)

- 1** Gare Têt a bêt
- 2** Mare
- 3** Vestiges
- 4** Gare principale
- 5** Pont de la ravine

PLANCHE 14

Les stations du circuit 1

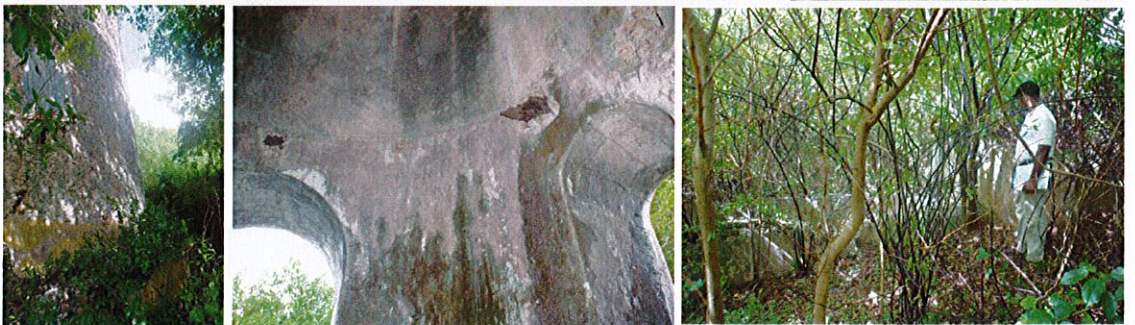
● 1 Gare Tèt a bèf



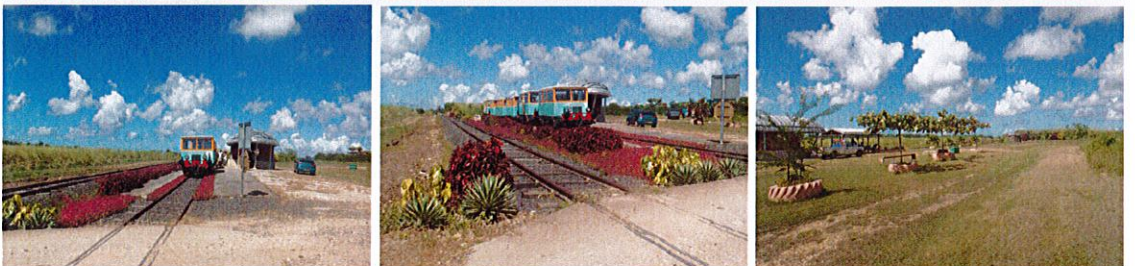
● 2 Mare



● 3 Vestiges



● 4 Gare



● 5 Pont de la ravine



C'est un circuit de près de 3 200 mètres aux aspects multiples qu'il conviendra d'utiliser selon différents scénarii.

c/ Le circuit long externe : "vers le barrage de Gaschet" (planche 15)

Celui-ci se greffe sur le circuit long interne, rajoutant à partir de la station 3 (au carrefour de la forêt) une boucle connectant la forêt à la ravine en passant par le barrage de Gaschet (le rallongeant de près de 1 500 mètres).

2/ PANNEAUX, TABLES D'INTERPRETATION ET SIGNALÉTIQUE

L'exploitation dynamique de ces circuits repose sur les supports qui devront les agrémenter et les structurer. Deux catégories sont à prévoir : des panneaux explicatifs et une table d'interprétation (la signalétique devrait être celui du pays de la canne).

a/ Les panneaux explicatifs

Nous en préconisons 4 à installer dans les 4 points d'ancrage essentiels des circuits : 1 à la gare principale, à la marre, 1 auprès du moulin et 1 sur la berge de la ravine

b/ La table d'interprétation

Elle doit densifier la station de la gare principale, synthétisant l'interprétation à communiquer sur le site de Poyen (cf. annexe).

3/ LE DISCOURS INTERPRETATIF

Celui-ci concerne prioritairement les quatre stations d'ancrage des circuits. Il s'organisera autour des idées suivantes :

a/ La station de la ravine

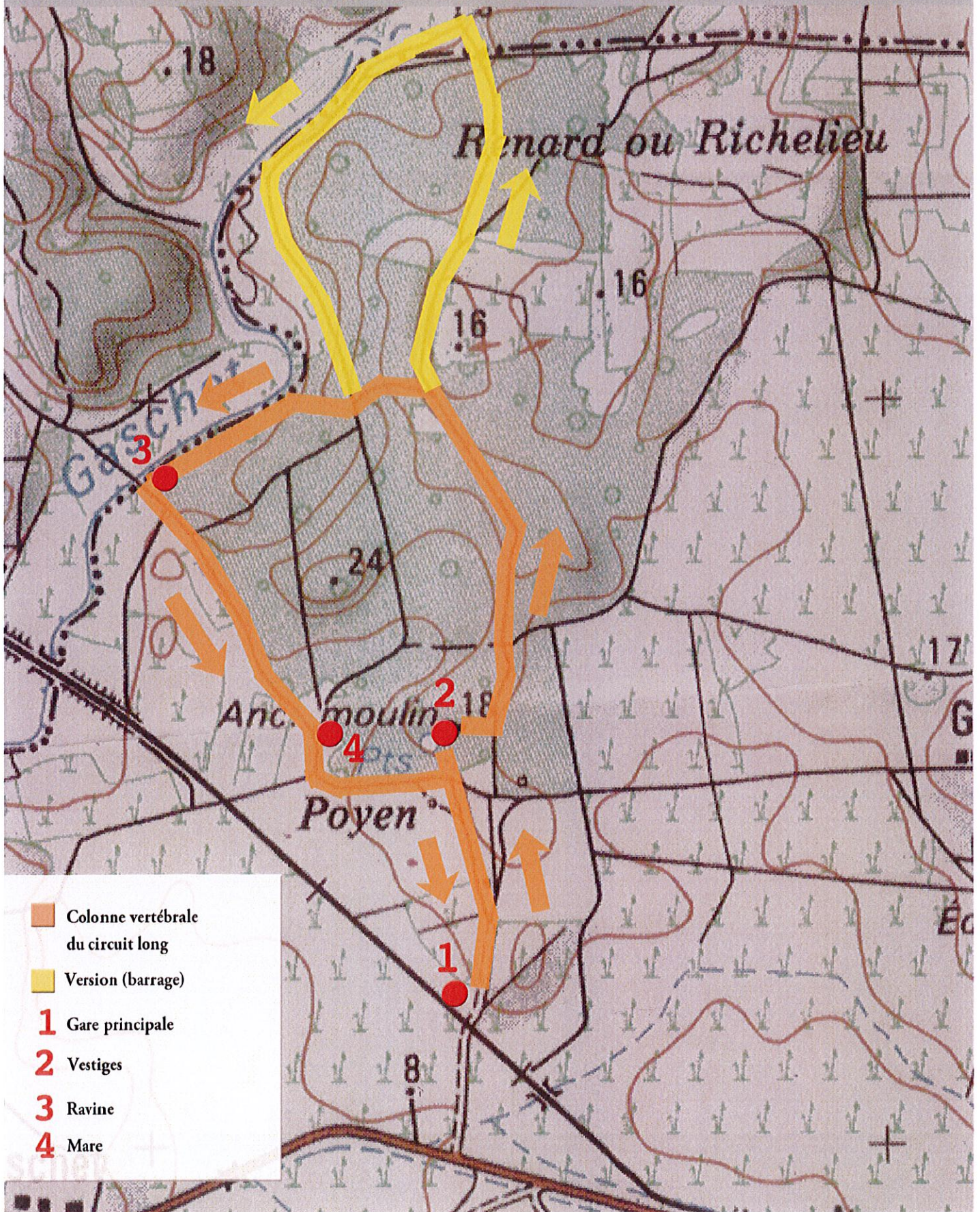
- Une des deux ravines du Nord Grande-Terre (avec la ravine Cassis)
- Prend sa source au Sud-Est à Ste Marguerite
- Résulte d'un complexe de 3 ravines sur le plateau inférieur du N.G.T.
- S'écoule vers l'Ouest dans le Grand Cul-de-Sac Marin
- Ravine fondatrice de la mise en valeur des terres au XVIIIe siècle
- Voie de circulation pour les habitations (Gaschet, Poyen, Sylvain, Belin,...)
- Plusieurs fois aménagée en deux siècles
- Travaux de rectification, de fouille, de ponts, de magasins
- Exploitée par des compagnies de commerce au XIXe siècle
- Intense navigation de pirogues et de gabares au XIXe siècle.
- Fonction commerciale complétée par le port de Beautiran à son embouchure.
- Ravine délaissée par la circulation mais réaménagée par la retenue de Gaschet.

b/ La station de la gare

- Construite à partir de 1901 entre les usines Beauport et Clugny
- Témoigne de l'expansion de Beauport vers le sud au début du XXe siècle.

PLANCHE 15

LE CIRCUIT 2 (par la forêt et la ravine)



- Centre d'aiguillage du réseau ferroviaire sud vers le port de Beautiran.
- Lieu des changements de direction des convois (manœuvre spéciale)
- Les deux accidents ferroviaires de 1946 et 1952

c/ La station de la mare

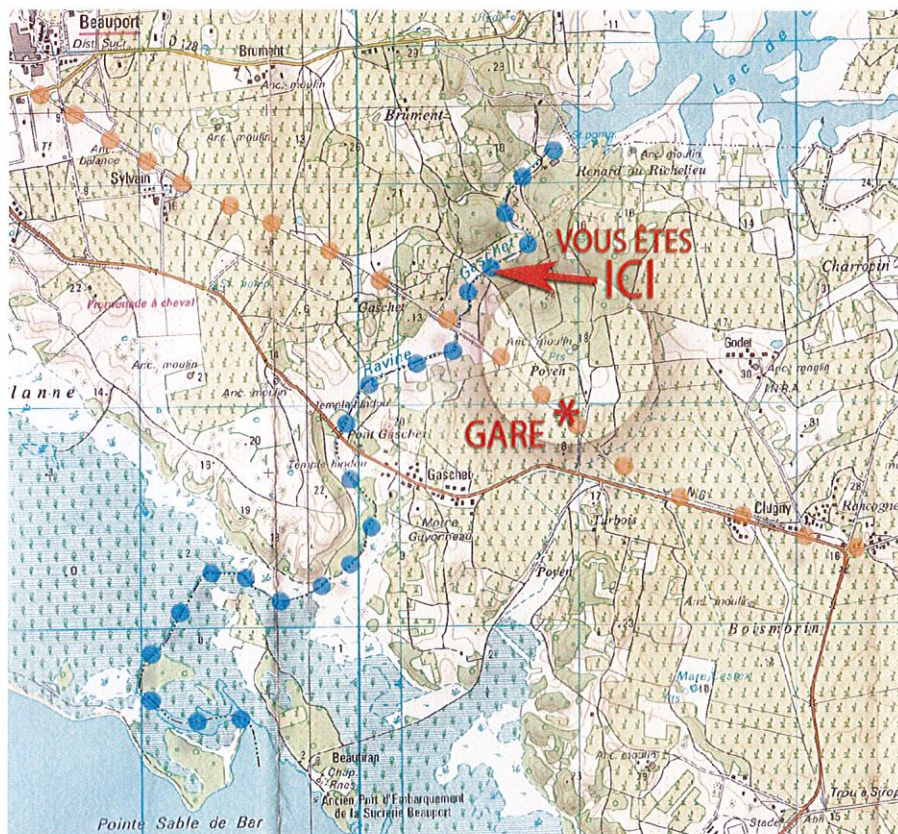
- Mare adjacente au centre d'exploitation de l'habitation
- témoin de la problématique de l'eau en Grande-terre (sources, ravine)
- Localisée à la limite de la jeune forêt de Poyen (de mahoganys et de poiriers)
- Ouverte sur la plaine cannière (pour les hommes et le bétail)

d/ La station des vestiges

- Cœur de l'habitation Poyen (résulte de la concentration de trois habitations)
- Disparition de nombreux vestiges (maison de maître, sucreries, ...)
- Vestiges liés à l'eau et au vent (moulin, puits, citerne, abreuvoir)
- Fonctionnement d'une unité agro-manufacturière durant l'esclavage
- Population de 200 personnes au XVIIIe siècle
- Inversement démographique au XIXe siècle
- Arrêt du moulin en 1864-65 transformant Poyen en centre agricole
- Existence puis déclin du hameau résidentiel au XXe siècle.

ANNEXE 01

La ravine Gaschet



Dénommée à l'origine ravine des Mancenilliers, elle est l'une des deux principales ravines du Nord Grande-Terre.

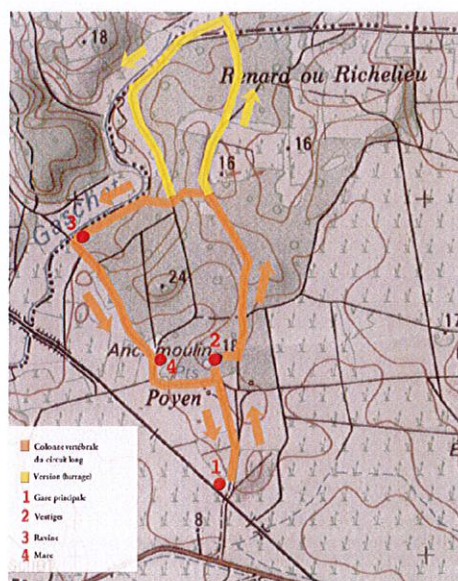
Prenant sa source au Sud-Est à Sainte-Marguerite, elle résulte d'un complexe de trois ravines et s'écoule vers l'Ouest en direction du Grand Cul-de-Sac Marin.

Ravine fondatrice de la mise en valeur

des terres environnantes, elle est utilisée dès le XVIIIème siècle comme voie de circulation. Elle est rectifiée et aménagée au XIXème siècle, devenant le Canal Faujas, afin de permettre aux gabares, piogues, et canots de relier l'intérieur des terres à la mer.

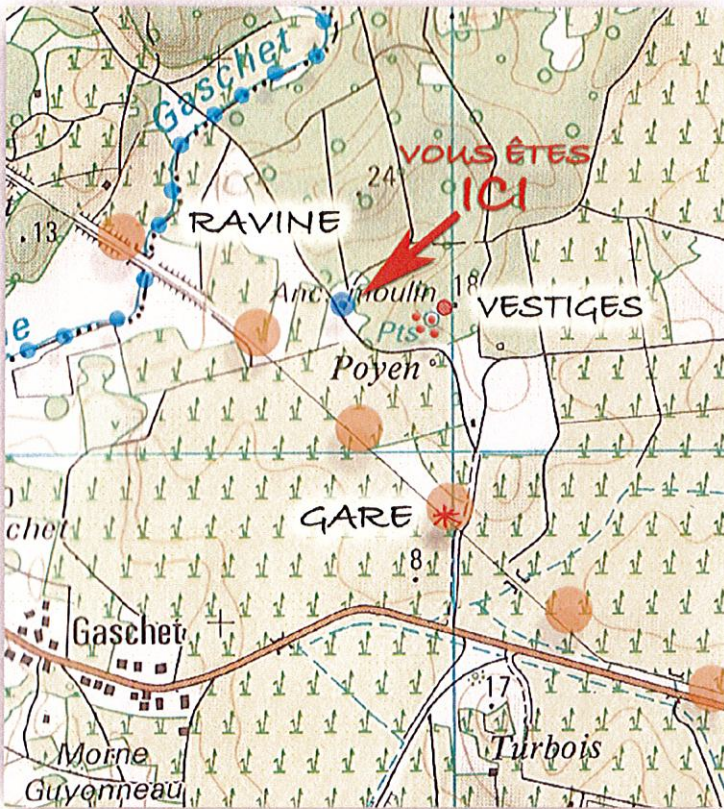


Délaissée par la circulation, elle a été réaménagée en amont par le barrage de Gaschet. Elle est devenue aujourd'hui un espace de loisir, de pêche et de chasse.



ANNEXE 02

La mare



Située à la jonction de la forêt et de la plaine cannière, elle s'étend non loin du centre d'exploitation de l'habitation où sont → un puits, une citerne, et un abreuvoir (début du XXème siècle).

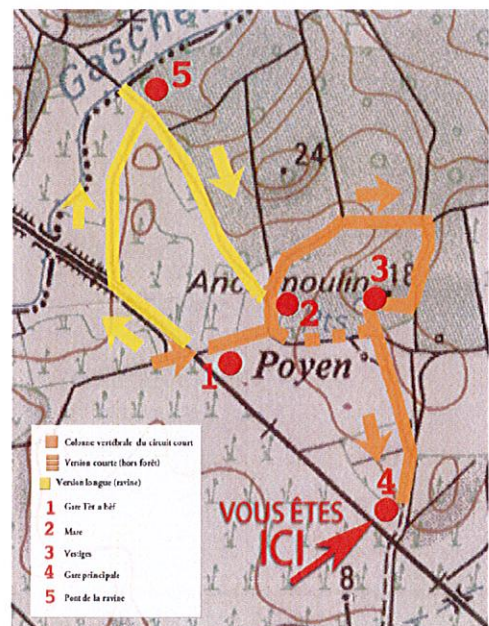
Elle est dès le XVIIIème siècle au cœur de la vie sur l'habitation Poyen, utilisée aussi bien par les hommes que pour la sucrerie et le bétail.

Elle est comme bon nombre des mares de la Grande-Terre l'un des lieux

emblématiques de l'habitation. De la mare, on accède aisément aux vestiges à la gare, à la ravine.



→ La station de la mare aménagée de nos jours en aire de détente/loisir, est l'un des accès privilégiés pour la visite de la forêt dont elle introduit les circuits.



ANNEXE 03

La voie ferrée



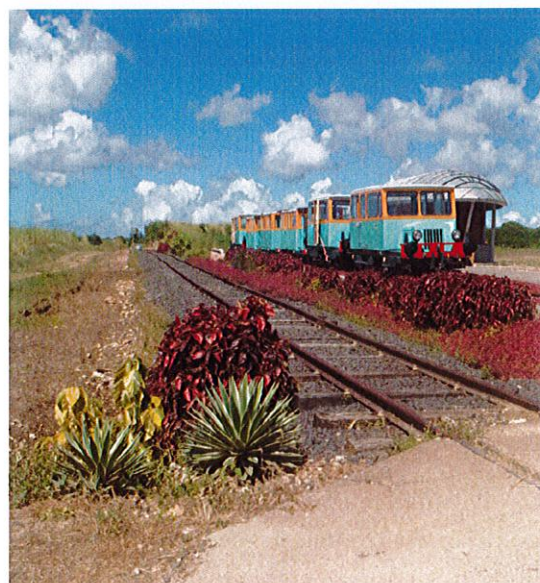
La voie ferrée menant à la gare de Poyen, est construite à partir de 1901, lorsque l'Usine Beauport absorbe l'Usine Rancougne (de Petit-Canal) en récupérant son réseau ferroviaire et son port de Beautiran.

Cette voie ferrée relie au XX^e siècle Beauport à son domaine du Sud pour ses approvisionnements en canne.

Poyen devient un centre d'aiguillage où les convois sont dirigés à destination de Beauport (pour ses importations) ou de Beautiran (pour ses exportations).



Aménagée dans le cadre du "Pays de la Canne", cette gare permet aux visiteurs de découvrir l'habitation Poyen et sa forêt, de même que la ravine Gaschet.



ANNEXE 04

L'habitation Poyen



L'habitation Poyen frères est avec ses 280 ha et quelques 200 esclaves noirs, l'une des principales habitations-sucreries de Petit-Canal au XVIIIème siècle.

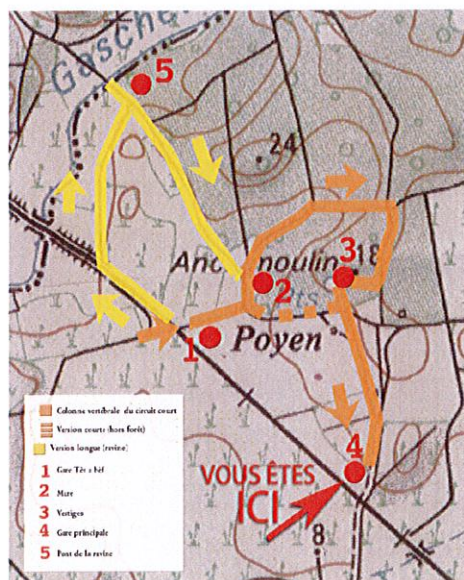
La création de l'usine Rancougne en 1863-1864, au sud de l'habitation fait perdre à celle-ci sa fonction manufacturière. Son moulin et sa sucrerie cessent alors toute activité.

Elle devient un simple centre agricole pour l'usine Rancougne, puis celle de Beauport à partir de 1901.

- Occupée par une trentaine de résidents jusqu'au milieu du XXème siècle, l'exploitation cannière perdure avec plus d'une centaine d'ouvriers agricoles, jusque dans les années 1980. Un GFA assure aujourd'hui l'exploitation de la sole cannière.



La visite de l'habitation Poyen fait aujourd'hui découvrir les vestiges de son cœur historique, sa plaine cannière, sa forêt, sa mare et sa ravine.



ANNEXE 05

Table d'interpréta

